

Commune	CESSON SEVIGNE	n° ADS	PA35051 23A0002	n° Parcelle	AZ 0942
Adresse	Rue des Buttes - Hameau de la Monniais			Dossier suivi par	C.PATRAULT

Type de projet

Habitation Immeubles Logements ERP Parc Stationnement Exploitation Agricole Risque Industriel
 Lotissement Bureaux

Détermination du risque (Surface, Isolement, hauteur dernier plancher)

Habitation	Immeuble Bureaux	ERP	Expl. agricole	Batiment industriel
<input type="checkbox"/> Risque Courant Faible	<input type="checkbox"/> ZAC	<input type="checkbox"/> Risque Courant	<input type="checkbox"/> Non Classée ICPE	<input type="checkbox"/> Non Classée ICPE
<input checked="" type="checkbox"/> Risque Courant Ordinaire	<input type="checkbox"/> Hauteur > 18m	<input type="checkbox"/> Risque Particulier	<input type="checkbox"/> Classée ICPE - PC 25	<input type="checkbox"/> Classée ICPE
<input type="checkbox"/> Risque Courant Important	<input type="checkbox"/> Acces voie échelle	Effectif <input type="checkbox"/> < 20p		
	<input type="checkbox"/> Colonne Sèche	<input type="checkbox"/> > 20p		

Besoin en Eau	Distance / Risques	Catégorie :	Isolement :
<input type="checkbox"/> 30m3/h ou 60m3	<input type="checkbox"/> 60m	Surfaces de référence	
<input checked="" type="checkbox"/> 60m3/h ou 120m3	<input type="checkbox"/> 100 m	<input type="checkbox"/> < 300m2	<input type="checkbox"/> < 1000 m2
<input type="checkbox"/> Autre :	<input checked="" type="checkbox"/> 200 m	<input type="checkbox"/> < 500 m2	<input type="checkbox"/> < 1500 m2
	<input type="checkbox"/> 400 m		<input type="checkbox"/> < 2000 m2
			<input type="checkbox"/> > 2000 m2
		Plus grande surface non recoupée :	

DECI Existante Oui Non

n° du PEI : 35051-0287 et 35051-0244 Distance / Risque : 150m environ

Simultanéité : Oui Non

n° du PEI 1 : n° du PEI 2 : n° du PEI 3 :

DECI à Créer

PI BI Réserve Privée Réserve Publique Autre

Plan joint : Oui Non

AVIS CEBR

Favorable Attente Commission de Sécurité Favorable avec prescription
 Défavorable Instruction IPCE Préfecture Favorable avec Réserves

Commentaires :

Le Projet recueille un avis favorable de la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR), après instruction du volet Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). La DECI générale est conforme, un Poteau d'Incendie (PI) se trouve à distance réglementaire à moins de 200m du projet situé en zone de Risque. L'accès aux risques en partie Sud du projet se fait par des chemins dévidoirs. Ces chemins devront répondre aux caractéristiques techniques des chemins dévidoir décrites dans le Règlement Départemental de DECI du 6/10/2023 et notamment une signalétique verticale devra être mise en place à tous les accès de ces chemins dévidoir. Aucun obstacle ne doit entraver la mise en station des engins de secours sur les chemins dévidoir.

Date : lundi 20 novembre 2023

Signature :